



## LE SYNDICALISTE MILITANT FO

**N°7 CIRCULAIRE UNION DES MÉTIERS DU VERRE Le 19 Octobre 2012**

### **Salaires : Une simple recommandation en attendant le rendez-vous de 2013**

Le 12 octobre se déroulait une réunion paritaire sur la révision des salaires minima de la branche de l'Union des Métiers du Verre. À celle-ci était conviée celle du Chalumeau Mécanique qui vient d'être rattachée à cette dernière.

Pour la délégation **FORCE OUVRIÈRE**, l'ouverture des négociations sur les minima dans "feue" la branche du Chalumeau Mécanique est une priorité puisque 5 coefficients sont rattrapés par l'augmentation du SMIC de Juillet 2012.

Malgré l'intégration de cette branche dans celle de l'Union des Métiers du Verre, il apparaît que la révision des salaires minima ne soit pas d'actualité.

Nous avons donc demandé pourquoi l'ouverture de ces négociations n'était pas à l'ordre du jour, en leur précisant les dispositions de la loi Warsmann et notamment son article 44 qui impose l'ouverture de négociations dans une branche lorsque le premier coefficient est impacté par le SMIC.

Idem que dans d'autres branches, où ces patrons se croient au dessus des lois, puisque pour toute réponse, ils nous ont annoncé qu'ils attendaient l'augmentation du SMIC de .... Janvier 2013 pour ouvrir cette négociation !

Suite à cette déclaration que nous qualifierons d'indécente, la réunion a repris son cours et une fois de plus la Chambre Patronale de l'Union des Métiers du Verre nous a fait une présentation sur l'état de la branche catastrophique et alarmiste sur le coût du travail.

Toujours est-il que ce sont bel et bien les salariés qui subissent la crise, qui rappelons-le, n'est pas la leur mais celle d'un système capitaliste devenu fou.

Après cette phase larmoyante, la Chambre Patronale nous a fait une proposition des plus saugrenue, puisque **ce n'est plus trois mais quatre coefficients qui prennent la valeur du SMIC !!!**



De plus, les écarts entre chaque coefficient sont insignifiants et il n'y a plus de hiérarchisation de la grille, bien au contraire, car on assiste à un tassement de celle-ci.

Nous regrettons également que comme dans beaucoup de grilles salariales des différentes branches du Verre, il n'y ait plus de méthode de calcul.

**FORCE OUVRIÈRE ne signera donc pas cet accord et la Chambre Patronale appliquera une recommandation.**

Pour 2013, la refonte de la grille avec l'instauration d'une RAG (Rémunération Annuelle Garantie) semble être à l'ordre du jour, ce qui pour **FORCE OUVRIÈRE** est inacceptable.

Coefficients	Accord UMV 2011	Proposition UMV 2012
100	1 365,00	1 425,67
105	1 365,00	1 425,67
115	1 365,00	1 425,67
125	1 366,00	1 425,67
135	1 370,00	<b>1 428,47</b>
145	1 381,42	<b>1 431,27</b>
155	1 392,84	<b>1 434,07</b>
165	1 404,26	<b>1 436,87</b>
175	1 415,68	<b>1 448,00</b>
190	1 438,00	<b>1 470,00</b>
205	1 496,05	<b>1 534,50</b>
215	1 539,75	<b>1 577,50</b>
230	1 605,30	<b>1 642,00</b>
250	1 692,70	<b>1 728,00</b>
265	1 758,25	<b>1 792,50</b>
295	1 889,35	<b>1 921,50</b>
315	2 073,35	<b>2 105,50</b>
330	2 211,35	<b>2 243,50</b>
345	2 349,35	<b>2 381,50</b>
380	2 740,00	<b>2 800,00</b>
440	3 252,00	<b>3 290,37</b>
550	4 264,00	<b>4 302,37</b>
660	5 276,00	<b>5 314,37</b>

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.**

ATOME - CAOUTCHOUC - CUIRS & PEAUX - CHIMIE - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILES - VERRE

60, rue Vergniaud 75640 PARIS CEDEX 13 ☎ : 01 45 80 14 90 - ☎ : 01 45 80 08 03

Email : [fedechimie\\_cgtfo@wanadoo.fr](mailto:fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr) - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>